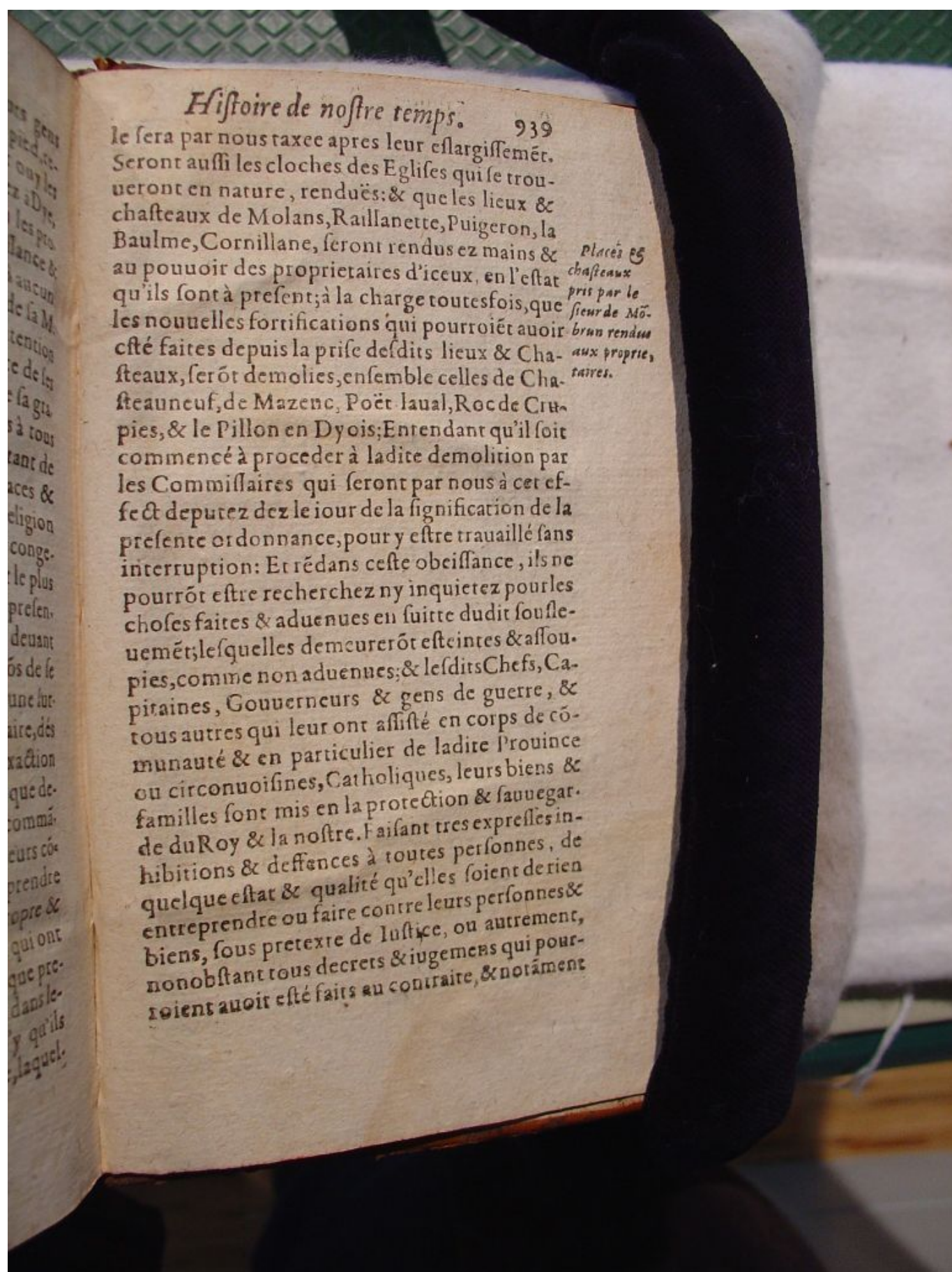
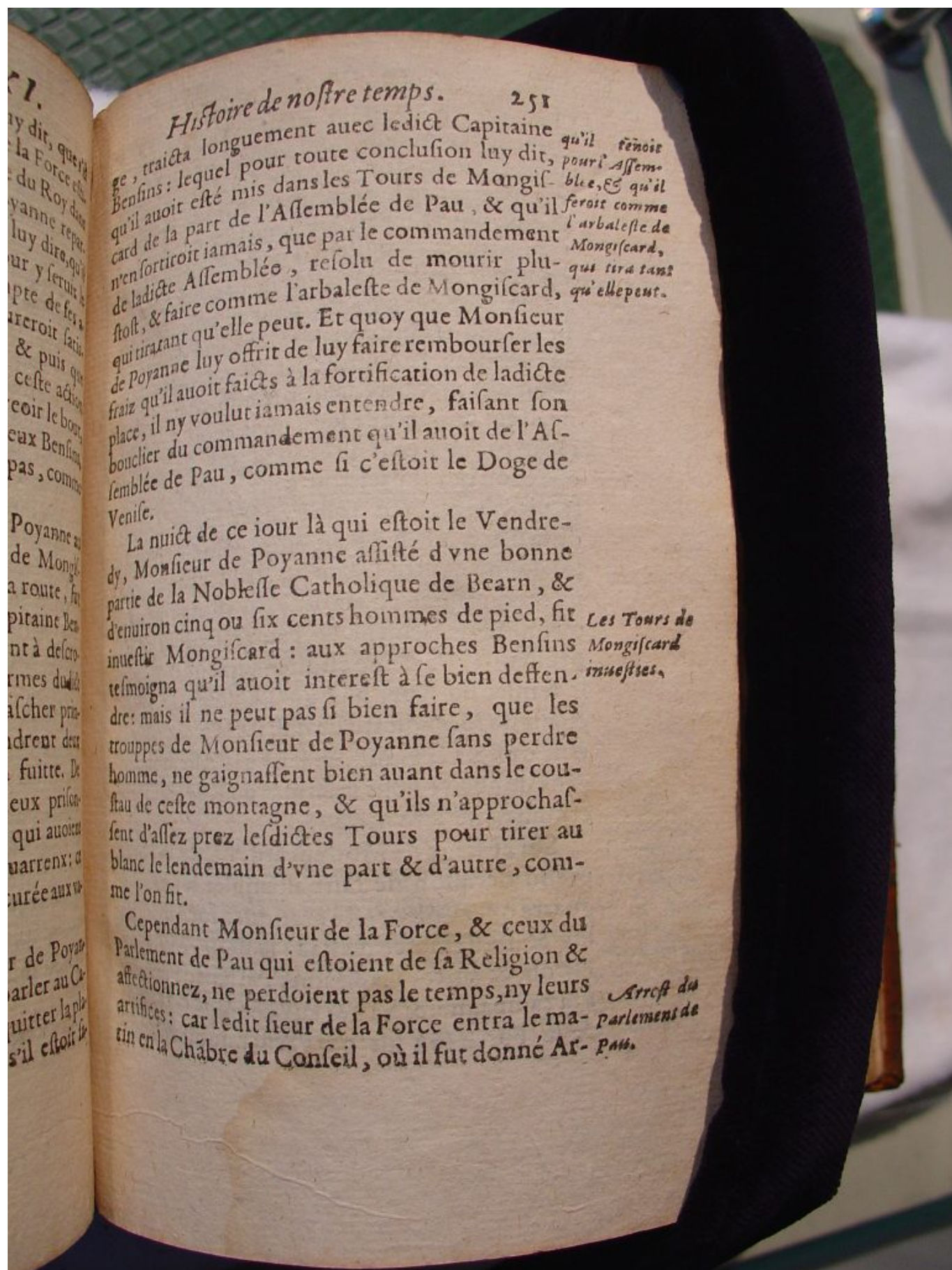


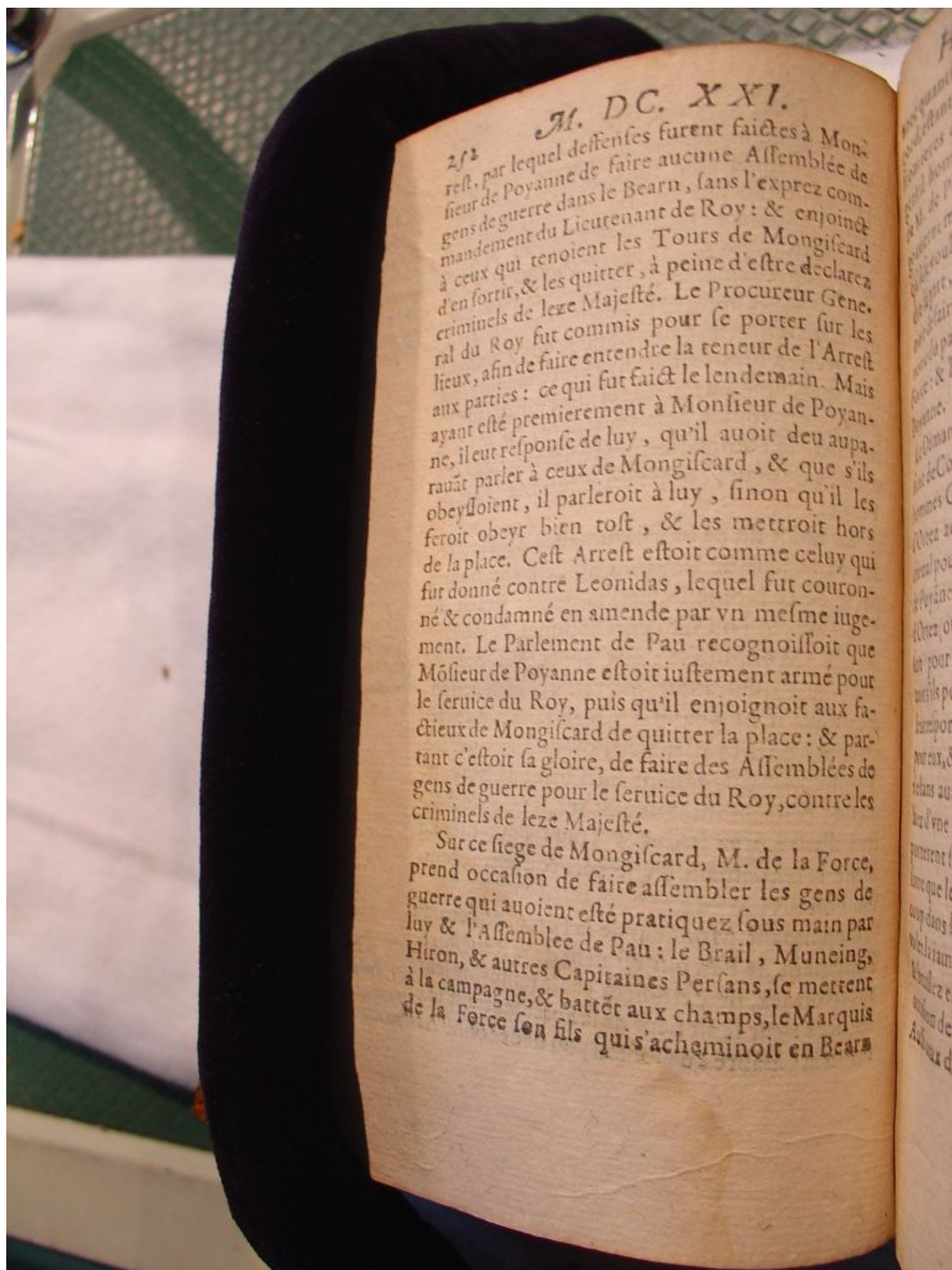
1621_939.jpg



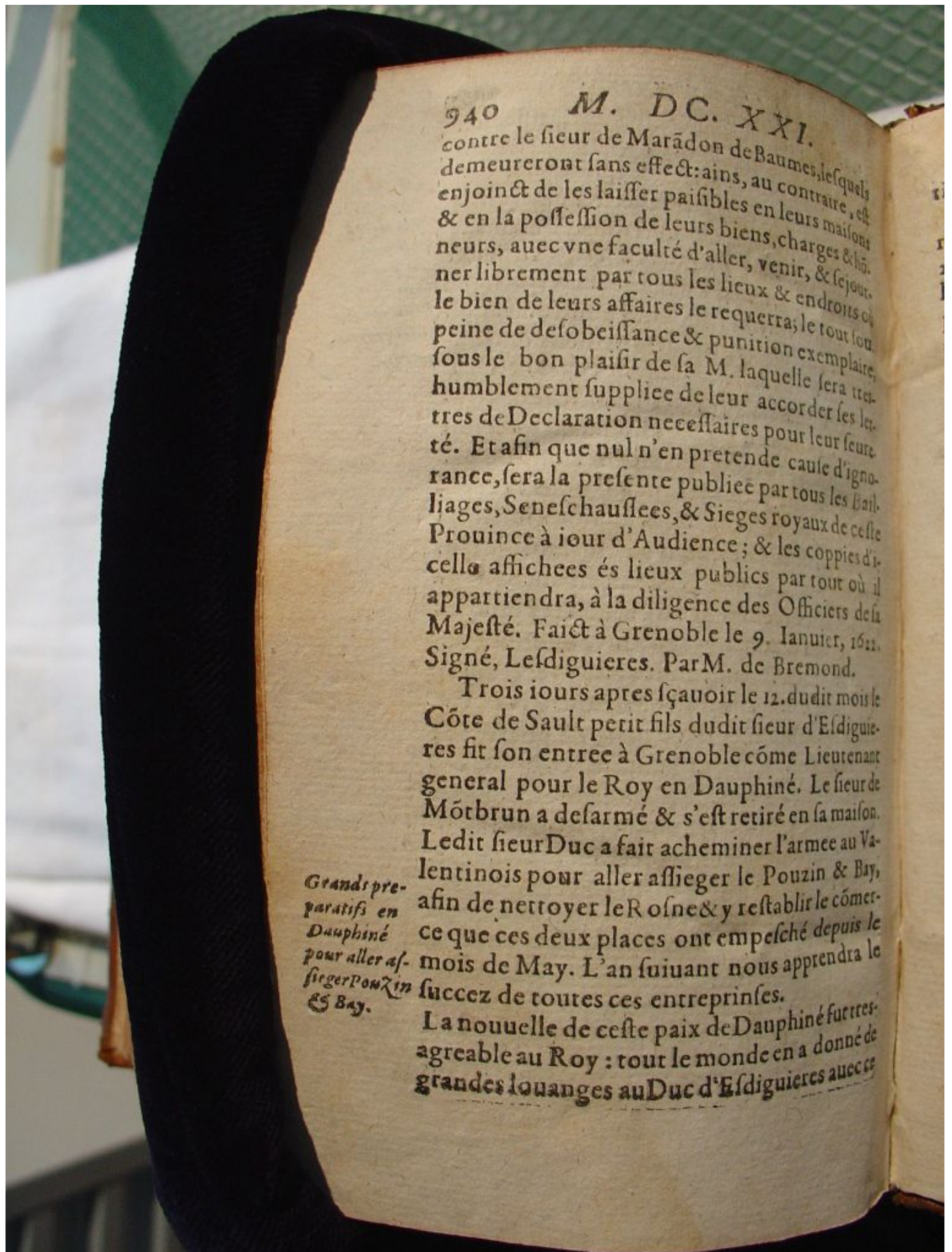
1621_251.jpg



1621_252.jpg



1621_940.jpg



940 M. DC. XXI.

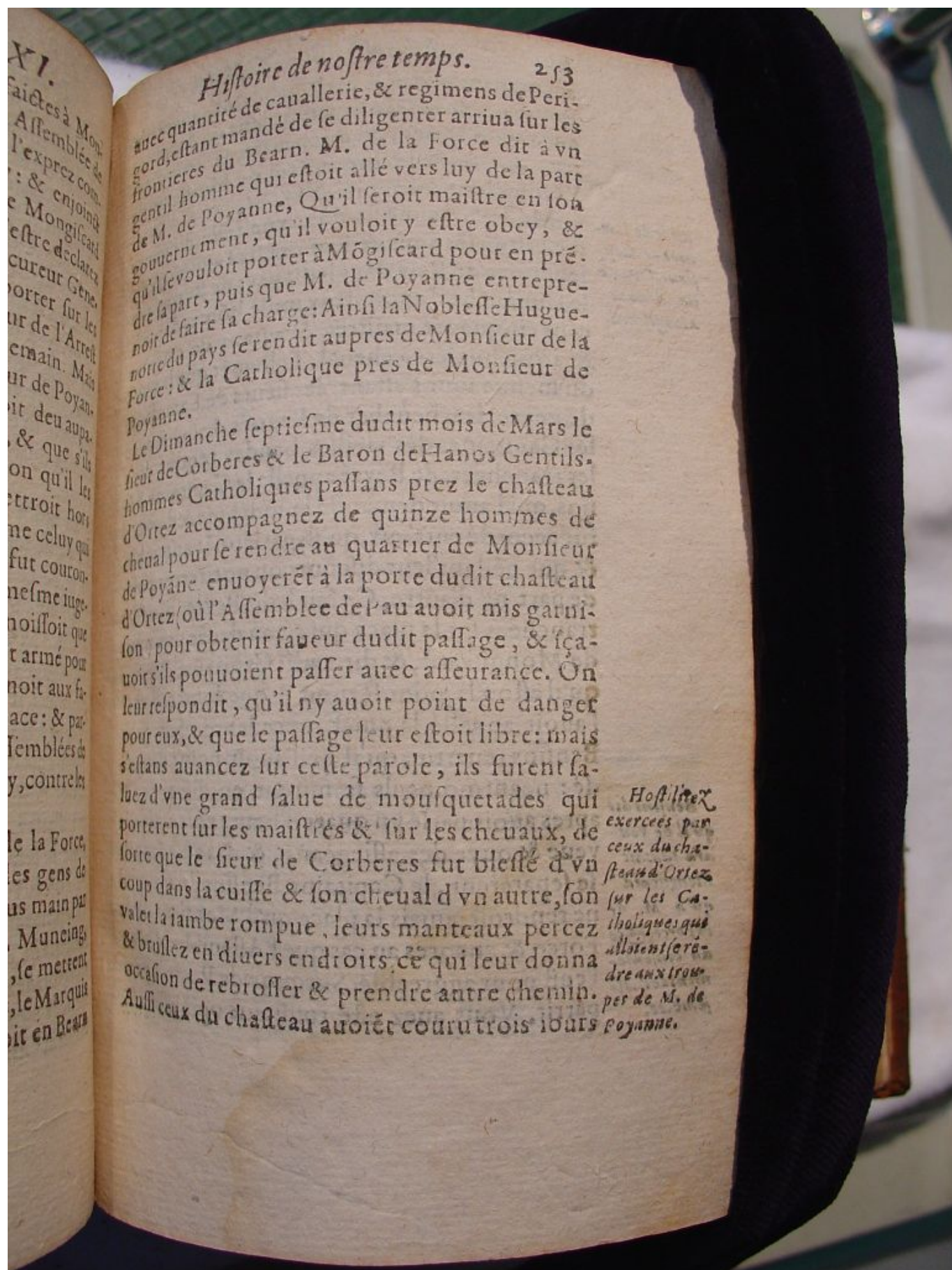
contre le sieur de Maradon de Baumes, lesquels
demeureront sans effect: ains, au contraire, est
enjoinct de les laisser paisibles en leurs maisons
& en la possession de leurs biens, charges & ho-
neurs, avec vne faculté d'aller, venir, & sejour-
ner librement par tous les lieux & endroits où
le bien de leurs affaires le requerra; le tout sou-
s peine de desobeissance & punition exemplaire,
sous le bon plaisir de sa M. laquelle sera tres-
humblement suppliee de leur accorder les let-
tres de Declaration necessaires pour leur seure-
té. Et afin que nul n'en pretende cause d'igno-
rance, sera la presente publiee par tous les Bail-
liages, Seneschauflées, & Sieges royaux de ceste
Prouince à iour d'Audience; & les copies d'i-
celle affichees es lieux publics par tout où il
appartiendra, à la diligence des Officiers de sa
Majesté. Faict à Grenoble le 9. Ianuier, 1622.
Signé, L'Escliguières. Par M. de Bremond.

Trois iours apres scauoir le 12. dudit mois le
Côte de Sault petit fils dudit sieur d'Escligui-
res fit son entree à Grenoble cōme Lieutenant
general pour le Roy en Dauphiné. Le sieur de
Môtbrun a desarmé & s'est retiré en sa maison.
Ledit sieur Duc a fait acheminer l'armee au Va-
lentinois pour aller assieger le Pouzin & Bay,
afin de nettoyer le Rosne & y restablir le cōmer-
ce que ces deux places ont empesché depuis le
mois de May. L'an suiuant nous apprendra le
sucez de toutes ces entreprinſes.

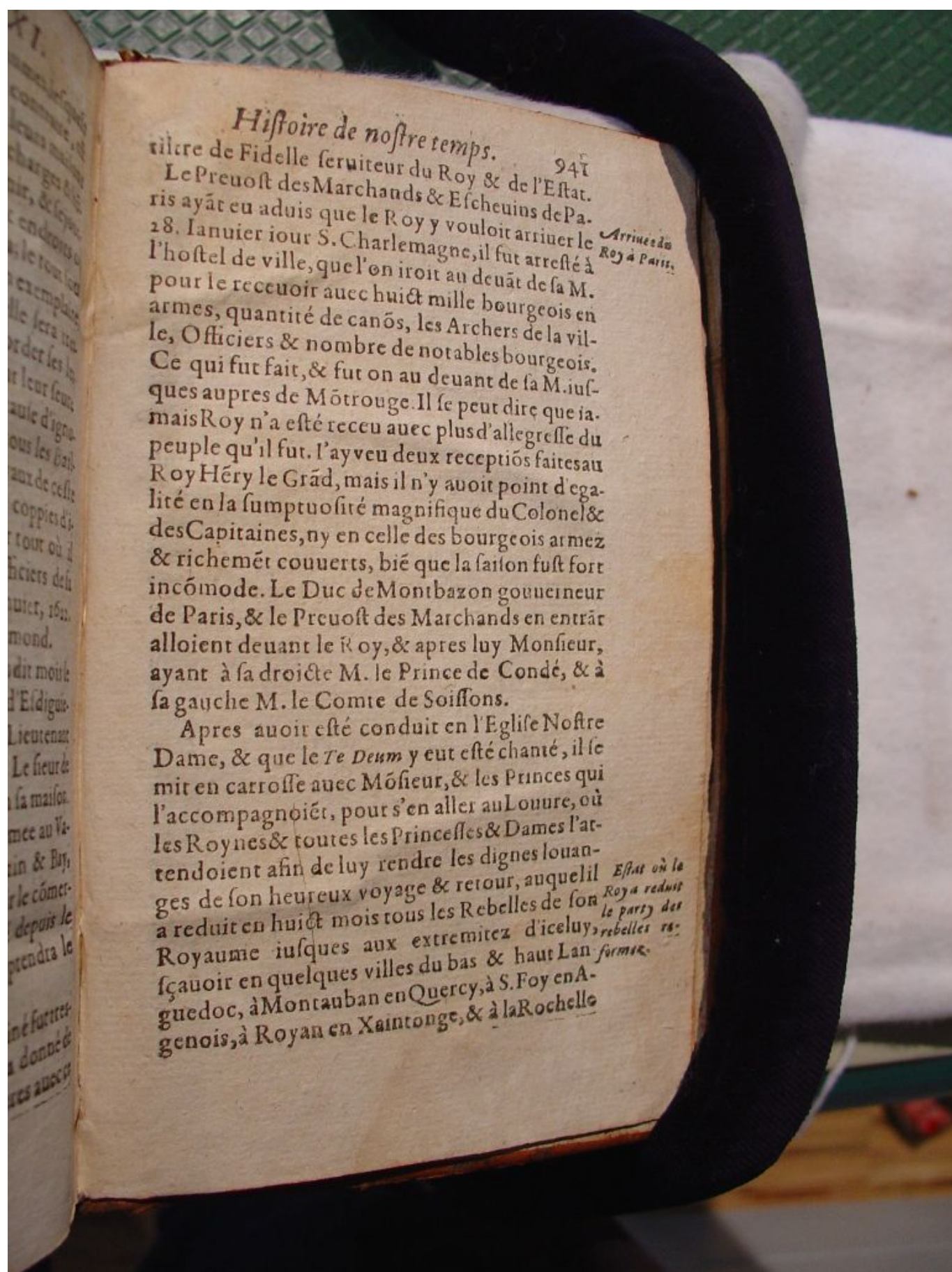
La nouuelle de ceste paix de Dauphiné fut tres-
agreable au Roy: tout le monde en a donné de
grandes louanges au Duc d'Escliguières avec ce

Grands pre-
paratifs en
Dauphiné
pour aller as-
sieger Pouzin
& Bay.

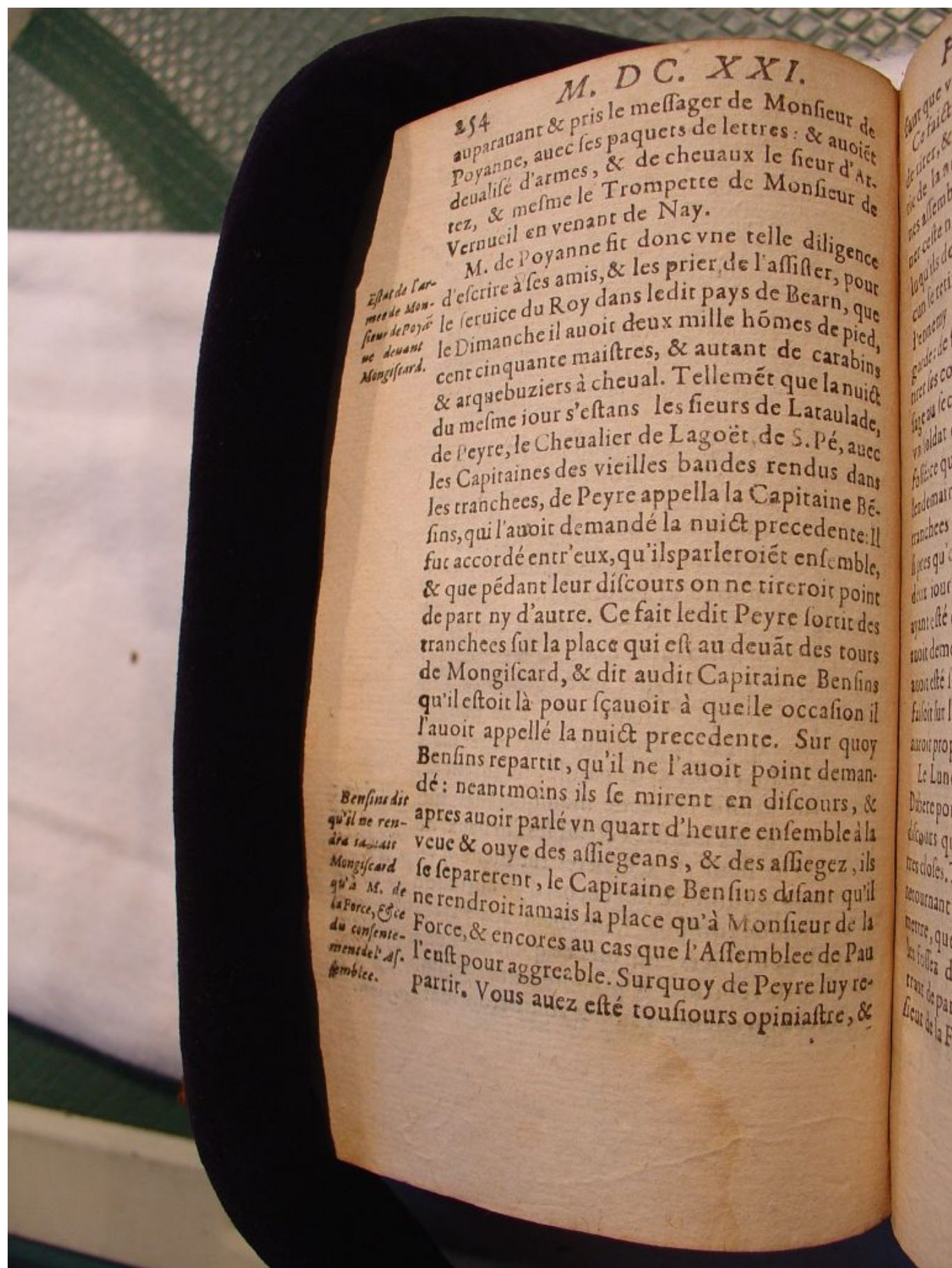
1621_253.jpg



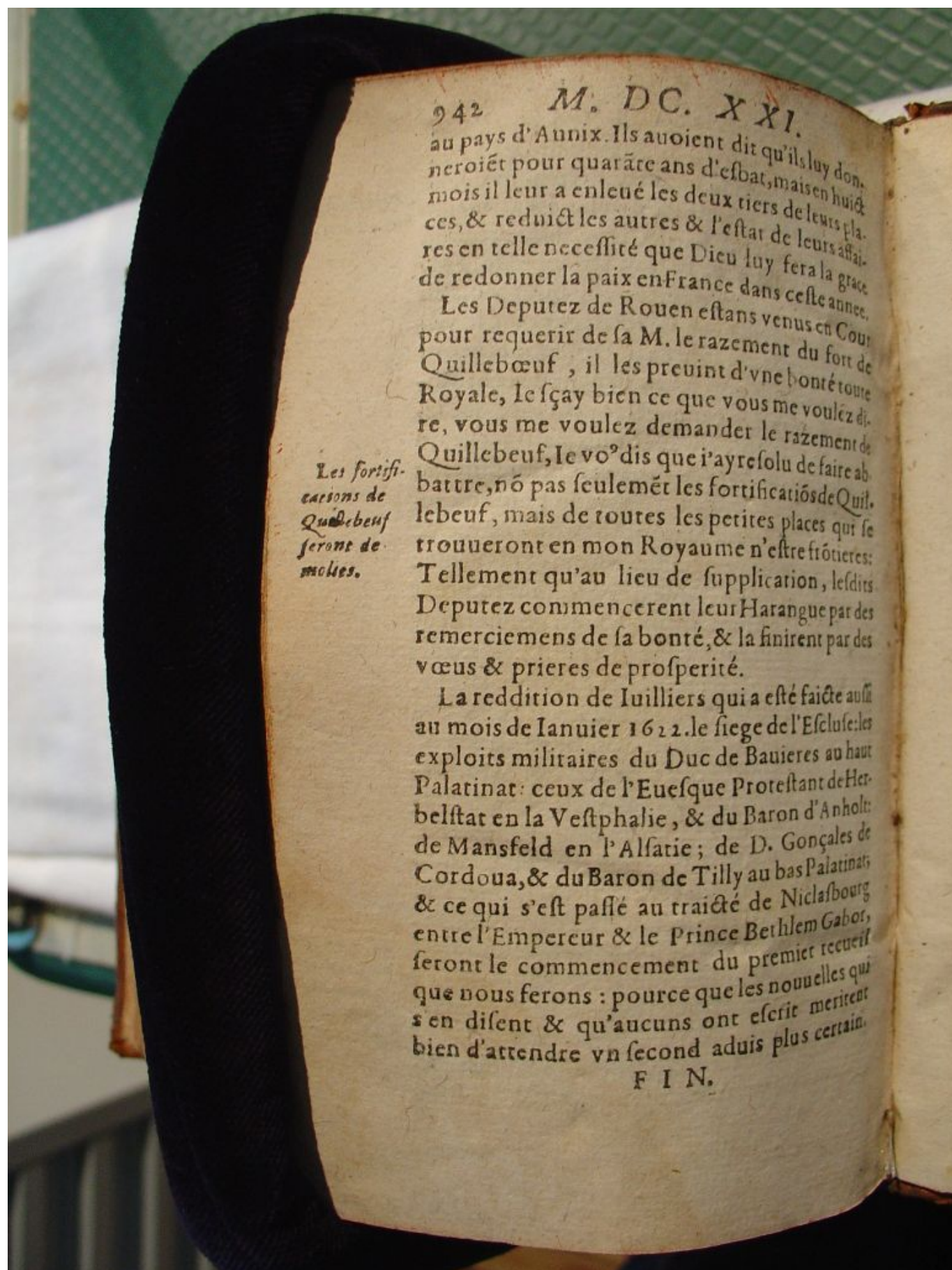
1621_941.jpg



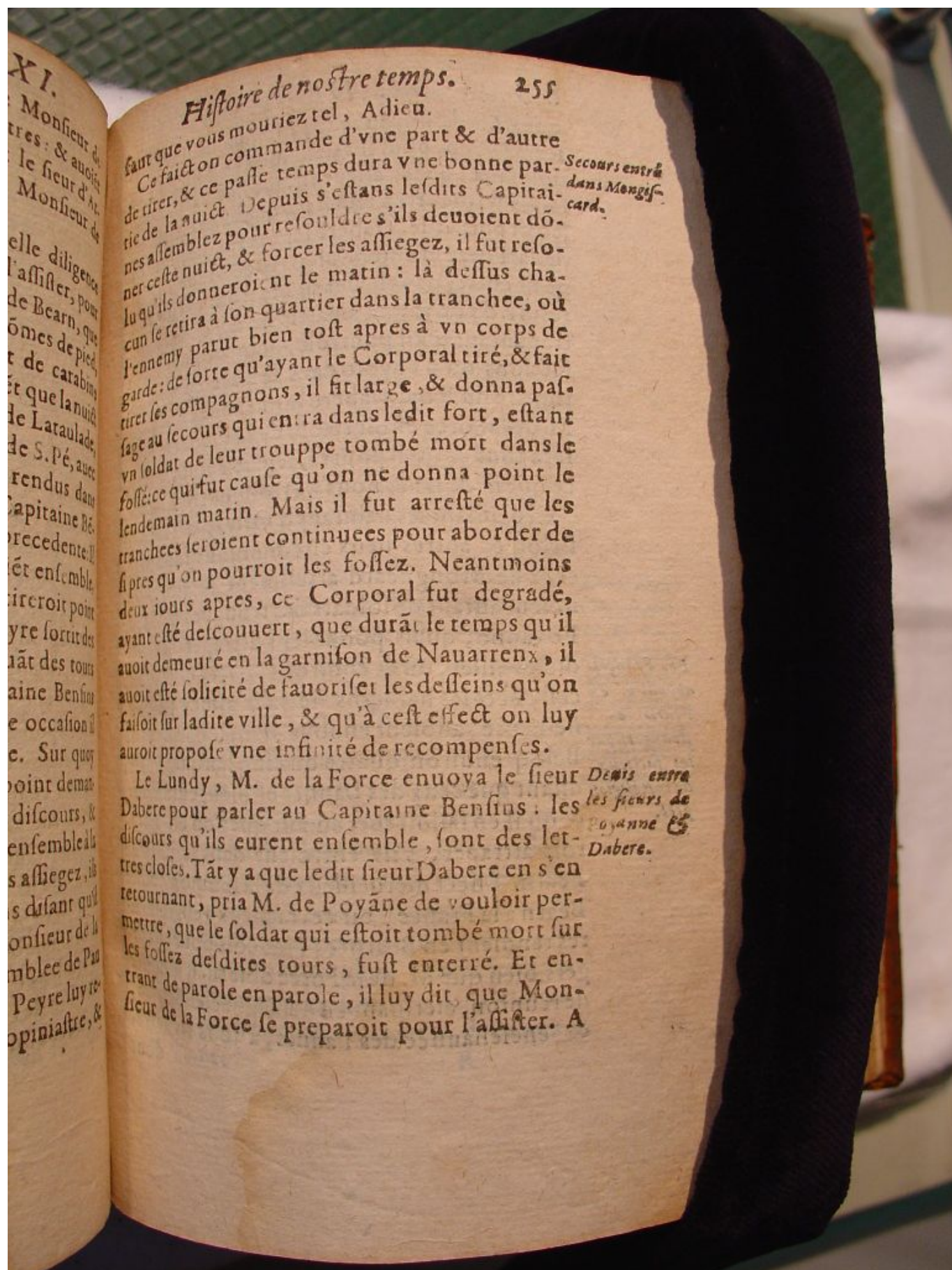
1621_254.jpg



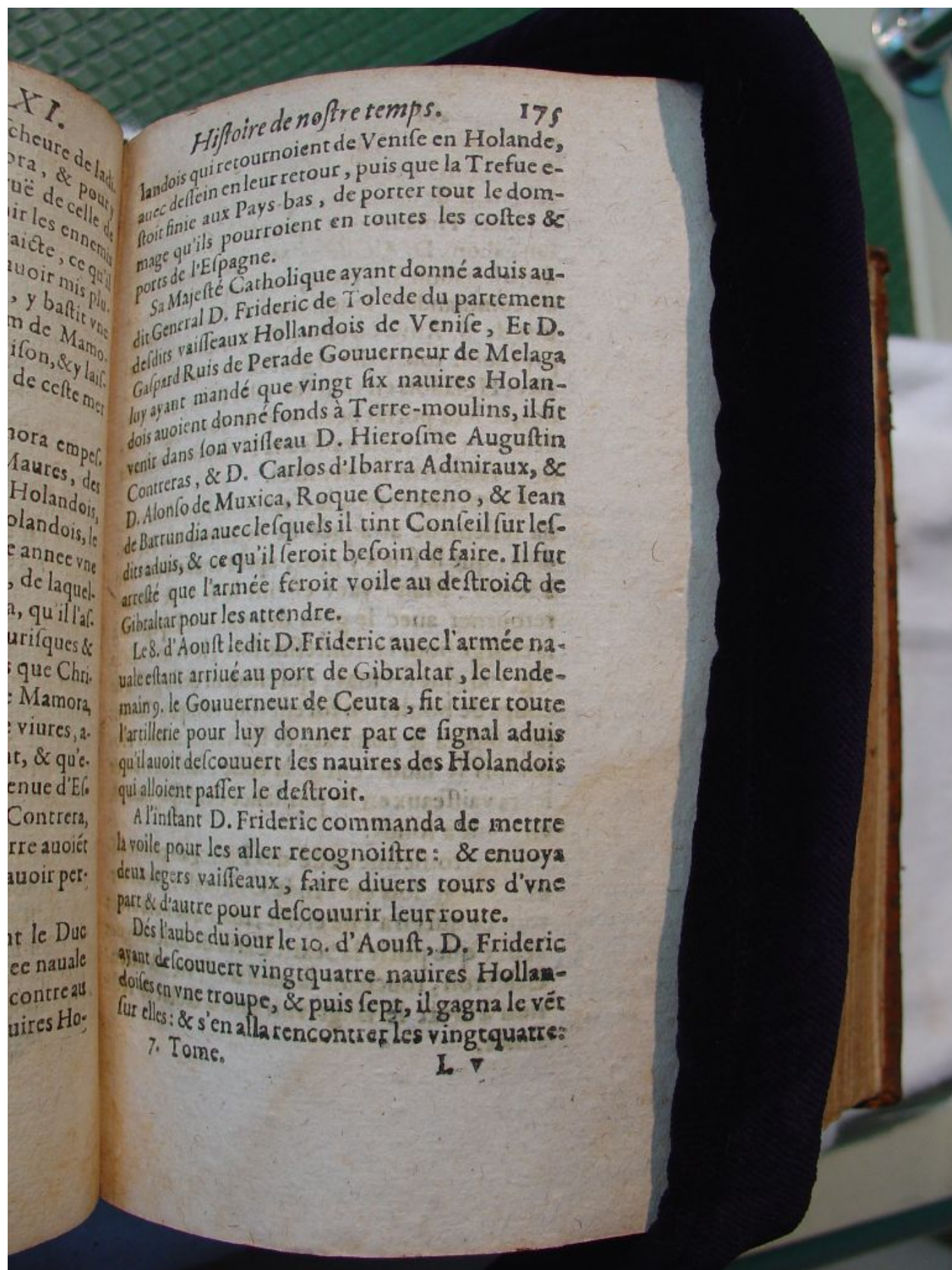
1621_942.jpg



1621_255.jpg



1621_175_01.jpg



XI.

cheure de ladi-
ora, & pour y
quë de celle de
ir les ennemis
aïcte, ce qu'il
avoir mis plu-
y bastit vne
m de Mamo-
ison, & y lais-
de ceste mer

nora empes-
Maures, des
Hollandois,
ollandois, le
e année vne
de laquel-
a, qu'il l'af-
uriques &
que Chri-
e Mamora,
e viures, a-
it, & qu'e-
enue d'Es-
Contrera,
re auoiet
avoir per-

nt le Duc
ee nauale
contre au
uires Ho-

Histoire de nostre temps.

175

Hollandois qui retournoient de Venise en Hollande, avec dessein en leur retour, puis que la Trefue estoit finie aux Pays-bas, de porter tout le dommage qu'ils pourroient en toutes les costes & ports de l'Espagne.

Sa Majesté Catholique ayant donné aduis audit General D. Frideric de Toledo du partement desdits vaisseaux Hollandois de Venise, Et D. Gaspard Ruis de Perade Gouverneur de Melaga luy ayant mandé que vingt six nauires Hollandois auoient donné fonds à Terre-moulins, il fit venir dans son vaisseau D. Hierosime Augustin Contreras, & D. Carlos d'Ibarra Admiraux, & D. Alonso de Muxica, Roque Centeno, & Iean de Barrundia avec lesquels il tint Conseil sur lesdits aduis, & ce qu'il seroit besoin de faire. Il fut arresté que l'armée feroit voile au destroit de Gibraltar pour les attendre.

Le 8. d'Aoust ledit D. Frideric avec l'armée nauale estant arriué au port de Gibraltar, le lendemain 9. le Gouverneur de Ceuta, fit tirer toute l'artillerie pour luy donner par ce signal aduis qu'il auoit descouvert les nauires des Hollandois qui alloient passer le destroit.

A l'instant D. Frideric commanda de mettre la voile pour les aller recognoistre: & enuoya deux legers vaisseaux, faire diuers tours d'une part & d'autre pour descouvrir leur route.

Dès l'aube du iour le 10. d'Aoust, D. Frideric ayant descouvert vingt quatre nauires Hollandoises en vne troupe, & puis sept, il gagna le vêt sur elles: & s'en alla rencontrer les vingt quatre:

7. Tome.

L. v

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan